



La section U.L.I.S.

publié le 10/09/2013 - mis à jour le 01/09/2019

Depuis la rentrée 2010 la section UPI se nomme ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Ce dispositif permet le regroupement pédagogique, au sein des collèges ordinaires, de pré-adolescents et d'adolescents présentant un handicap léger.

Au collège Th. Renaudot, il s'agit d'une ULIS TIFC (troubles importants des fonctions cognitives).

Enseignante

- Mme FORSSE Ariane
- Mme FISCHER Nadège

Personnel d'encadrement

- M. PUY Loïc AESH



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.